

Séance plénière du CESR du 11 janvier 2007

PROJET D'AVIS SUR « LE PROJET DE BUDGET PRIMITIF DE LA RÉGION BOURGOGNE POUR 2007 »

Intervention de Claire Mousset-Déclas au nom du Groupe CGT

J'interviendrai plus particulièrement sur la recherche et l'enseignement supérieur.

Tout d'abord, le groupe CGT se félicite du projet de mise en place d'un « plan régional de la recherche et de l'enseignement supérieur en Bourgogne » et espère que le CESR pourra pleinement jouer son rôle dans son élaboration et sa validation, notamment à travers les différents avis qu'il a déjà émis sur ce sujet.

Par exemple, l'une des recommandations du CESR, à travers son avis sur la recherche en Bourgogne, est de simplifier les interfaces entre recherche et entreprises. Force est de constater que la politique régionale va à contre courant en encourageant et en soutenant la multiplicité des différentes structures de transfert de technologies et d'innovation et autres guichets pour start up. D'ailleurs le groupe CGT demande que le CESR s'autosaisisse de cette question et étudie l'efficacité de ses différentes structures d'aide à l'innovation et à la création d'entreprise au regard des fonds publics qui y sont investis. Mais aussi à quand une évaluation de la politique des crédits d'impôt pour la recherche et de la politique de recherche et développement des entreprises bourguignonnes ?

D'autre part, le CESR a insisté sur la nécessité de développer les recherches dites « fondamentales » ou « d'amont » qui préparent les innovations de demain, voire d'après demain. Là encore nous constatons que le Conseil Régional privilégie les recherches à court terme, supposées porteuses d'innovation pour les entreprises bourguignonnes, notamment à travers le soutien aux pôles de compétitivité. Ces derniers sont pourtant fortement critiqués par la communauté scientifique, justement parce qu'ils aspirent les mannes publiques sans aucun contrôle ni des salariés, ni des citoyens et sur des projets qui n'ont rien de scientifique.

Pire encore, semblant accompagner le Pacte pour la recherche du gouvernement Villepin, le Conseil Régional soutient la compétition entre Régions et tente d'attirer des chercheurs en Bourgogne à travers un « kit » d'aides diverses, qui permet à ceux-ci d'acheter le minimum pour pouvoir travailler. C'est nier que c'est à l'Etat de donner à sa recherche publique les moyens de travailler, notamment à travers les dotations de bases aux laboratoires. C'est aussi à l'Etat de mettre en place une politique de recherche nationale ambitieuse, s'appuyant sur les régions, dont le rôle doit se limiter à impulser et accompagner les programmes de recherche qui s'insèrent dans leurs territoires. Rien de tout ceci ne permettra à la Bourgogne de sortir de sa piètre 17^{ème} place en matière de recherche.

Dernier point, le montant des allocations de thèse de doctorat cofinancées par le Conseil Régional sont si faibles, que leurs bénéficiaires reçoivent la prime pour l'emploi. Est-ce ainsi que l'on rend les métiers de la recherche attractifs et que l'on va éveiller des vocations chez nos jeunes bourguignons ?

Enfin, nous constatons avec regret qu'aucun crédit n'est inscrit dans ce budget 2007 pour la culture scientifique et technique, alors que notre CESR vient d'entamer une autosaisine sur ce sujet.